

Lettre d'information du Comité Stop Nogent

5 F Janvier Février 1989 N° 33-34

Une augmentation significative de la radioactivité

Des prélèvements ont été effectués en octobre et décembre 88 en amont et en aval de la centrale, puis analysés par la CRII-RAD. Une augmentation significative de la radioactivité a été constatée. Les résultats sont différents selon que les prélèvements proviennent de l'aval ou de l'amont de la centrale.

Selon Henri Octor, "les prélèvements effectués en aval de mousse aquatique révèlent une forte augmentation de la contamination des produits d'activation et de fission alors que les mêmes mousses (fontinales) prélevées en amont ne montrent pas d'anomalies par rapport au "point zéro" de l'automne 87 réalisé par le comité et celui de 1986 du CEA pour le compte d'EDF. La contamination mesurée sur les mousses concerne les produits d'activation (Manganèse 54, Cobalt 60 et Cobalt 58) et de fission (Césium 137 et 134). Les produits d'activations sont des radioéléments produits par les rayonnements sur les matériaux du réacteur, en particulier les aciers. Le Manganèse 54 (période 280 jours), le Cobalt 58 (période 71 jours) et 60 sont produits par l'activation des composants de l'acier (le Co 58 provient de l'activation du Nickel et le Co 60 de l'activation du Cobalt stable). Les produits de fission proviennent des réactions de fission du combustible lui même.

Les produits d'activation des aciers sont en contact avec les eaux de refroidissement, bien qu'en principe ils soient contenus dans des gaines de protection. Si ces produits se retrouvent dans les rejets, c'est qu'il est probable que certaines gaines sont fissurées. Un dirigeant d'EDF reconnaissait auprès du Comité qu'"il se pourrait que les gaines entourant le combustible ne soient pas étanches".

Concernant les rejets chimiques dans la Seine, la même source EDF a déclaré au comité : "nous serons sûrement obligés de réduire le fonctionnement de la centrale si nous ne voulons pas dépasser les normes autorisées quant aux rejets de sulfates dans le Fleuve".

Le 30 janvier, à l'issue d'une conférence de presse d'EDF (100 personnes présentes, notamment des élus locaux) qui a eu lieu à Nogent sur Seine, une contre-conférence de presse organisée par le comité Stop Nogent avec la participation de la CRII-RAD a révélé et rendu public toutes les anomalies constatées jusqu'à présent (le dossier de presse peut être commandé auprès du comité).

Qu'en est-il des incidents à Nogent ?

Le numéro "vert" (05 37 94 27) de la centrale a signalé la déformation des alvéoles de chargement du combustible le 13 janvier. Ces anomalies sont apparues lors du chargement du réacteur N°2. L'incident a été classé au niveau 1 dans la nouvelle échelle officielle qui en compte 5.

Le service minitel Magnuc (3614) relevait, vers la même date, des dysfonctionnements dans le programme informatique de surveillance au niveau du logiciel du système de protection du réacteur (barres de contrôle) de la tranche N° 2. L'incident a été lui aussi classé au niveau 1.

Est-il possible d'évaluer les problèmes délicats qui sont posés quant à la surveillance du coeur du réacteur d'une centrale nucléaire ? Les déformations des alvéoles ont été

Directeur de publication : Claude Boyer Abonnement 1 an : 50 F Adhésion : 50 F

La lettre du Comité Stop Nogent c/o Nature et Progrès 14 rue des Goncourt 75011 Paris

incompréhensibles pour les non-spécialistes ? Plus grave, il semblerait que le Service Central de la sûreté des installations nucléaires ne soit pas toujours correctement informé et qu'il ait appris l'existence de certains incidents par le Comité Stop Nogent.

Le collectif africain pour la défense de l'environnement

Ce collectif s'est constitué en association et a organisé une conférence de presse à la mi-janvier. Selon le collectif un nouveau contrat d'exportation de déchets toxiques vers l'Angola a été signé. Le collectif a pris contact avec l'Ambassade d'Angola à Paris qui a nié la véracité de cette information qui a été révélée par un journaliste de Radio France internationale. Il s'agirait d'un centre de stockage et d'une usine de retraitement. Une concession territoriale de 50 000 km² aurait été accordée à la société. Le collectif est à la recherche de nouvelles informations. Les objectifs du collectif est de susciter une réprobation de la transformation de l'Afrique en poubelle du monde industriel.

Journées de formation organisées par le Comité Stop Nogent

Samedi 26 février de 14 h à 17 h

Radioactivité, rayonnement et santé

avec Roger et Bella Belbéoch

dimanche 27 février de 14 h à 17 h

Le fonctionnement d'une centrale

avec Raymond et Monique Sené

AEPP 46 rue de Vaugirard Paris 6°

Inscriptions : 48 76 32 37 (de préférence le soir)

Brèves

Contratum a transmis au comité un documentaire ("Toute fatalité est exclue") canadien de 27 minutes sur le surrégénérateur réalisé en 77.

Stop-Nogent sera au salon "Vivre et travailler autrement" qui se tiendra du 4 au 12 mars à l'espace Austerlitz. Le comité animera un débat dont le thème sera : "Nogent sur Seine, une centrale nucléaire sous quelle surveillance ?". Ce débat aura lieu le 10 mars à 20 h.

Provins Ecologie a organisé le 28 janvier une projection de diaporama intitulé "15 ans d'écologie à Provins et dans les environs". Cette réunion a été un succès. Il a aussi été question de la centrale de Nogent et du Comité Stop Nogent.

Le changement du combustible de la tranche N°1 de la centrale de Nogent sur Seine aura lieu le 22 avril et entraînera un arrêt de 14 semaines.

Les deux tranches de Nogent auront coûté 18 milliards de Francs. Superphénix a coûté au bas mot 28 milliards de francs.

Les réunions du comité Stop Nogent ont lieu les 1° et 3° jeudi de chaque mois à l'AEPP 46 rue de Vaugirard Paris 6°M° Odéon et Luxembourg